



PRINCIPES DE SELECTION 2026

EQUIPE DE FRANCE TROTTINETTE



Mise à jour : 10-févr.-26

Fédération Française de Roller et Skateboard

6 Bd Président Franklin Roosevelt - CS 11742 - 33080 Bordeaux Cedex

Tel : +33(0)5 56 33 65 65 - contact@ffroller-skateboard.com - www.ffroller-skateboard.com - Siret : 378 467 864 000 39

Table des matières

1.	Introduction.....	2
2.	Conditions administratives pour participer aux sélections équipe de France	3
3.	Comité de sélection	3
4.	Sélection équipe de France de Trottinette – Championnat d'Europe.....	3
4.1	Compétition de référence	3
4 .2	Compétitions de sélection	3
4.3	Processus de sélection.....	3
4.4	Diffusion des sélections nominatives	4
5.	Sélection équipe de France Trottinette – Championnat du monde	5
5.1	Compétition de référence	5
5.2	Compétitions de sélection.....	5
5.3	Processus de sélection.....	5
5.4	Diffusion des sélections nominatives	6

1. Introduction

La France termine à la première place du classement des nations lors des championnats d'Europe et des championnats du monde 2025.

Championnats du monde 2025

Seniors

Street

Hommes

2^{ème} Lucas Di Meglio

Femmes

1^{ère} Joséphine Zgorski

2^{ème} Romane Gilliet

Park

Hommes

3^{ème} Timon Pharabod

Juniors

Street

1^{er} Jules Boi Frieh

Park

2^{ème} Gaétan Lhullier

Championnat d'Europe 2025

Seniors

Street

Hommes

1^{er} Jonathan Perroni

2^{ème} Arthur Frugier

3^{ème} Antoine Hervet

Femmes

1^{ère} Joséphine Zgorski

2^{ème} Romane Gilliet

Juniors

Street

1^{er} Luka Noel

2^{ème} Jules Boi Frieh

3^{ème} Nino Laizin Moreau

Park

2^{ème} Gaétan Lhullier

- Objectifs

Conserver la première place au classement des championnats d'Europe et Championnats du monde.

- Compétitions de références 2026

Championnats d'Europe (en attente de confirmation).

Championnats du monde – WORLD SKATE GAMES 2026 Asuncion (Paraguay).

2. Conditions administratives pour participer aux sélections équipe de France

Pour être éligible à la sélection en Équipe de France, chaque sportif doit :

- Être titulaire d'une licence à la FFRS ;
- Respecter les règlements nationaux et internationaux en vigueur ;
- Signer la convention fédération / sportifs de haut niveau 2025-2028 pour les sportifs listés ;
- Signer la charte de l'Équipe de France.

3. Comité de sélection

Le comité de sélection est composé de la manière suivante :

- Le Directeur Technique National (DTN) ou son représentant ;
- Le(s) chargé(s) de mission performance ;
- Le Directeur de l'Équipe de France ou le responsable technique de la discipline ;
- Le président de la commission des sports en structurations ou son représentant.

4. Sélection équipe de France de Trottinette – Championnat d'Europe

4.1 Compétition de référence

La compétition de référence est le championnat d'Europe dont le lieu et la date reste à confirmer.

4 .2 Compétitions de sélection

Pour prétendre à une sélection la participation aux compétitions suivantes est obligatoire :

- Finale du championnat de France de la saison dans sa spécialité :
 - Street 4, 5 et 6 avril à Lille
 - Park 13 et 14 juillet à Gap

4.3 Processus de sélection

L'Équipe de France est divisée en deux niveaux de prise en charge :

- TEAM A : prise en charge totale* des riders par la fédération.
- TEAM B : prise en charge partielle* des riders par la fédération.

**précision sur la convocation EDF*

Encadrement des mineurs :

- TEAM A : Sous responsabilité fédérale*.
- TEAM B : Sous responsabilité parentale*.

**sauf cas particuliers.*

Street

Hommes

La sélection sera composée au maximum de 10 hommes.

TEAM A :

- Champion de France Pro
- Place 2 CDF Pro

TEAM B :

- Champion de France +18
- Place 3 CDF Pro
- Place 4 CDF Pro
- Place 5 CDF Pro

Femmes

La sélection sera composée au maximum de 10 femmes.

TEAM A :

- Championne de France Pro

Juniors

La sélection sera composée au maximum de 5 juniors.

TEAM A :

- Champion de France U18

TEAM B :

- Place 2 CDF U18
- Place 3 CDF U18

Park

Hommes

La sélection sera composée au maximum de 10 hommes.

TEAM A :

- Champion de France Pro

TEAM B :

- Champion de France +18
- Place 2 CDF Pro
- Place 3 CDF Pro

Femmes

La sélection sera composée au maximum de 10 femmes.

TEAM A :

- Championne de France Pro

Juniors

La sélection sera composée au maximum de 5 juniors.

TEAM A :

- Champion de France U18

TEAM B :

- Place 2 CDF U18
- Place 3 CDF U18

Le responsable de la discipline en lien avec les chargés de mission performance établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs pressentis, en s'appuyant sur le règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition repose sur une analyse objective des résultats sportifs obtenus lors des compétitions de sélection, ainsi que sur la capacité du sportif à contribuer à la performance collective de l'équipe.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis et veille au respect de l'équité de traitement des sportifs ainsi qu'à la cohérence globale du collectif. À l'issue de cette réunion, le Directeur Technique National établit la liste définitive des sélections nominatives.

Dans un objectif de performance de l'équipe de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'arrêter une sélection nominative différente de celle issue du présent processus. Il peut également ajuster les effectifs, à la hausse ou à la baisse, en fonction du niveau et de la densité des catégories, ainsi que des résultats individuels observés au cours du programme d'actions.

4.4 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives seront diffusées sur le site internet de la fédération.

5. Sélection équipe de France Trottinette – Championnat du monde

5.1 Compétition de référence

Championnats du monde à Asuncion au Paraguay à l'occasion des World Skate Games du 2 au 18 octobre 2026.

5.2 Compétitions de sélection

Pour prétendre à une sélection la participation aux compétitions suivantes est obligatoire :

- Championnat d'Europe 2026 (date et lieu à confirmer)
- Finale du championnat de France de la saison dans sa spécialité :
 - Street 4, 5 et 6 avril à Lille
 - Park 13 et 14 juillet à Gap

5.3 Processus de sélection

Street

Hommes

La sélection sera composée au maximum de 10 hommes.

TEAM A : Champion d'Europe ou Champion de France Pro s'il n'y a pas de Championnat d'Europe organisé

TEAM B : Sur décision du comité de sélection

Femmes

La sélection sera composée au maximum de 10 femmes.

TEAM A : Championne d'Europe ou Championne de France Pro s'il n'y a pas de Championnat d'Europe organisé

TEAM B : Sur décision du comité de sélection

Juniors

La sélection sera composée au maximum de 5 juniors.

TEAM A & B : Sur décision du comité de sélection

Park

Hommes

La sélection sera composée au maximum de 10 hommes.

TEAM A : 1^{er} français si Top 10 Championnat d'Europe

TEAM B : Sur décision du comité de sélection

Femmes

La sélection sera composée au maximum de 10 femmes.

TEAM A : 1^{ère} française si Top 3 Championnat d'Europe

TEAM B : Sur décision du comité de sélection

Juniors

La sélection sera composée au maximum de 5 juniors.

TEAM A & B : Sur décision du comité de sélection

Le responsable de la discipline en lien avec les chargés de mission performance établit et propose au comité de sélection la liste nominative des sportifs présentés, en s'appuyant sur le règlement de sélection en vigueur, préalablement validé. Cette proposition repose sur une analyse objective des résultats sportifs obtenus lors des compétitions de sélection ainsi que sur la capacité du sportif à contribuer à la performance collective de l'équipe.

Le comité de sélection examine cette proposition au regard des critères définis et veille au respect de l'équité de traitement des sportifs ainsi qu'à la cohérence globale du collectif. À l'issue de cette réunion, le Directeur Technique National établit la liste définitive des sélections nominatives.

Dans un objectif de performance de l'équipe de France, le Directeur Technique National se réserve la possibilité d'arrêter une sélection nominative différente de celle issue du présent processus. Il peut

également ajuster les effectifs, à la hausse ou à la baisse, en fonction du niveau et de la densité des catégories, ainsi que des résultats individuels observés au cours du programme d'actions.

5.4 Diffusion des sélections nominatives

Les sélections nominatives seront diffusées sur le site internet de la fédération.